



## VILLE DE NICE

**La Fête du Vélo  
samedi 8 juin 2024**

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
PROFESSIONNEL A VELO**

### LA FETE DU VELO

Chaque année, la Ville se mobilise afin de prendre part à la fête du Vélo. A l'occasion de la grande arrivée du tour de France en 2024, cette année la fête du vélo se retrouve aux couleurs du Tour de France.

Plusieurs activités seront proposées tout au long de la journée à destination de tout public, dès 4 ans jusque 99 ans, avec la participation très active du tissu cycliste local.

Cet événement est gratuit et ouvert à tous de 09h00 à 18h00.

### OBJET

La Ville de Nice lance un appel à candidatures pour mettre en avant l'ensemble des initiatives visant à promouvoir le vélo comme mode de déplacement à l'occasion de Nice Fête le Tour qui se déroulera le 8 juin sur le Quai des Etats Unis.

Est à pourvoir : **espace de 300 m<sup>2</sup> au sol à répartir entre les différents organismes.**

La ville de Nice s'engage à fournir à l'exploitant :

- Une alimentation électrique d'une puissance maximum de 6 KW par emplacement
- Un espace maximum de 32 m<sup>2</sup> (8x4m).

Une tente de 20mX15m sera mise en place pour accueillir l'ensemble des exposants.

Seront attribués les stands suivants :

- Stand d'alimentation : Glacier
- Stand d'alimentation : Petite restauration
- Stand artisan : Vente de produits vélo, service à la personne
- Stand cyclo logistique
- Stand soin : kinésiologie

Cette liste d'attribution est donnée à titre indicatif, la collectivité se réservant le droit de diminuer ou d'augmenter le nombre de stands en fonction des propositions reçues.

Redevance à la charge des exposants :

<b>Redevance d'occupation du domaine public</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Prix forfaitaire par m <sup>2</sup> et par jour	3,05 €	3,05 €

L'occupation du domaine public fera l'objet d'un arrêté municipal à titre payant.



## VILLE DE NICE

### **CRITERES D'ELIGIBILITE**

L'appel à candidature est ouvert aux cyclo logisticiens artisans, commerçants sédentaires, pouvant justifier de documents règlementaires permettant l'exercice d'une activité commerciale.

Le dossier est à déposer par mail à l'adresse suivante :

**[amelie.gallo@nicedotazur.org](mailto:amelie.gallo@nicedotazur.org)**

L'examen des candidatures ne se fera que si le dossier de candidature est complet.

Tout dossier déposé après la date limite du **30 avril 2024** sera considéré comme irrecevable et ne sera pas instruit par les services de la Ville.

### **Documents à fournir :**

- Le règlement intérieur (annexe 1) signé ainsi que l'annexe 2.
- Une photocopie de la carte d'identité ;
- Un RIB
- Les statuts de l'organisme et/ou documents de l'année en cours de moins de 3 mois sont à joindre pour :
- Commerçant : n° RC ou RCS (joindre un K-bis), carte commerçant non sédentaire ; Association : déclaration en préfecture
- Une attestation de police d'assurance responsabilité civile couvrant la période de la fête du vélo ;
- Le descriptif des appareils utilisés (puissance électrique par appareil).
- Une présentation détaillée de l'activité et / ou de la société, le nombre de personnes présentes pour tenir le stand.
- La dimension du stand,
- Tout complément d'information jugé nécessaire par le candidat.

### **CRITERES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT**

Les candidatures seront appréciées à partir du dossier fourni par les candidats et notamment à partir de l'argumentaire développé dans le cadre des actions menées par l'entreprise en termes de cyclo logistique ou d'entrepreneuriat à vélo.

Il sera pris en compte et privilégié :

- Les entreprises reconnues dans ce domaine,
- Les services rendus ou produits vendus